



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GÂTINE

NOTE DE PRESSE

Date : 6 mai 2022

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay / Marie-Noëlle Beau, maire de Châtillon-sur-Thouet / Philippe Albert, président du SMEG

NOTE DE PRESSE

Inauguration de la passerelle Parthenay-Châtillon-sur-Thouet

Grâce à la coopération entre Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, en partenariat avec le SMEG, les locaux et visiteurs peuvent désormais emprunter une passerelle neuve et sécurisée pour relier les deux communes et profiter de circuits de balade au bord du Thouet.

Faciliter et sécuriser les déplacements

Face à la dangerosité du passage piéton et à la circulation impossible des cyclistes et personnes à mobilité réduite, sur le Thouet par le pont routier sur la N 149 et, par la suite, la fermeture de la passerelle piétonne en béton reliant Parthenay et Châtillon-sur-Thouet en septembre 2020, les deux communes souhaitaient repenser ce cheminement piéton.

Par ailleurs, les communes souhaitaient faciliter la circulation des résidents du Foyer des Genêts et de toute personne à mobilité réduite.

Une opportunité : la réalisation d'une conduite d'adduction d'eau potable du SMEG

La solution est venue d'un projet du Syndicat mixte des eaux de la Gâtine (SMEG) : la réalisation d'une conduite d'adduction d'eau potable reliant le quartier des Loges à Parthenay et la zone de la Bressandière à Châtillon-sur-Thouet pour alimenter l'abattoir et la future blanchisserie de l'Adapei 79.

Le manque de pression et débit sur la zone de la Bressandière était prégnant depuis de nombreuses années suite au développement sur cette zone. L'entretien et le lavage des ouvrages en étaient perturbés et engageaient une vigilance accrue pour ne pas avoir de coupure d'eau à l'abonné.

Le projet de nouvelle conduite nécessitait le franchissement du Thouet. Or, cette dernière ne pouvait être ni posée dans le tablier du pont routier (ne pouvant supporter une nouvelle charge de poids), ni

être posée en souterrain par forage sous le Thouet (présence de roche très dure à forer), d'où la recherche d'une tierce solution.

Très vite, l'idée de construire une passerelle adaptée à la circulation de tous et permettant le passage de la canalisation au-dessus du Thouet voit le jour. Les communes de Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, en partenariat avec le SMEG, décident de collaborer pour faciliter le quotidien de leurs habitants.

Un atout touristique

La passerelle permet de proposer un très beau circuit de balade rejoignant le parc de la Vallée à Châtillon-sur-Thouet à la Porte Saint-Jacques, le long des berges du Thouet. C'est une randonnée très prisée des locaux et des touristes.

A partir du 1^{er} juin, les randonneurs pourront retrouver le circuit Terra aventura qui permet de découvrir la Vallée du Thouet et le quartier médiéval de Parthenay. Le circuit est temporairement arrêté en raison des travaux d'abattage des peupliers près de la Prée.

La liaison Parthenay-Châtillon-sur-Thouet : une longue histoire

- 1873 : aménagement d'une passerelle en bois provisoire
- 1922 : destruction de cette passerelle en raison d'une crue
- 1923 : réalisation d'une passerelle en béton pour piétons et cyclistes
- 1966 : Inauguration du pont de la rocade pour permettre le passage de véhicules
- 2020 : fermeture de la passerelle béton pour raisons de sécurité
- Avril 2021 : lancement des travaux pour la nouvelle passerelle piéton cycliste
- 25 Novembre 2021 : ouverture de la nouvelle passerelle
- 6 Mai 2022 : inauguration de la nouvelle passerelle

Montant des travaux

- Passerelle : 577 756.19 euros HT, dont
 - ➔ DETR : 109 551 €
 - ➔ 100 000 euros de compensation de servitude du SMEG
 - ➔ Reste à charge de la Ville de Parthenay : 50% soit 184 102,6 euros
 - ➔ Reste à la charge de Châtillon : 50 % soit 184 102,6 euros
- Conduite d'eau : 1,4 millions d'euros HT, financée par le SMEG.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises ci-dessous

- Architecte : Architecture Fradin, basé à Cholet
- Maîtrise d'œuvre TCE (Tout corps d'état) : ECTS Novam Ingénierie à Rezé

Passerelle :

- SAS Bonnet, Coulange-sur-l'Autize : terrassement des fondations

- DL Atlantique, Périgny (Charente-Maritime) : fabrication de l'ossature métallique de la passerelle et pose de la passerelle
- MRY, Parthenay : raccordements de la canalisation de chaque côté des rives + côté Parthenay, réalisation des cheminements piétons pour rejoindre la passerelle.
- Fradin-Breton, Bressuire : pose d'un éclairage incorporé à la passerelle.

Conduite :

- Entreprise Fournié, Sauzé-Vaussais : fixation de la conduite d'eau en inox de diamètre 250 mm sous les différents tronçons de la passerelle.